

SALAIRES PETROLE : MARGES HISTORIQUES PROVOCATION INEDITE !

26 /11/ 2015

L'année 2015 est historique pour les employeurs du pétrole, avec des **marges** dans le raffinage pétrolier en France, qui sont les plus **élevées** de la décennie ! Malgré cela, l'UFIP a tenté de faire pleurer les organisations syndicales présentes aux négociations salariales en se lamentant sur la faiblesse du prix du baril ! Quand le prix du brut était élevé, l'UFIP disait que les énormes marges de « l'amont » pétrolier ne devaient pas entrer en ligne de compte !!

Le pétrole est le secteur où la part des salaires dans la valeur ajoutée est la plus faible, tous secteurs confondus. Elle ne représente que 4 à 5 % de la richesse créée par les salariés.

Durant cette **pseudo-négociation** qui n'a duré que deux heures, la CGT a revendiqué une compensation **au niveau de la Convention collective** de l'accord scélérat sur l'AGIRC-ARRCO (Sujet sur lequel l'UFIP a annoncé l'ouverture de discussions début 2016), une **nouvelle grille** de salaires basée sur un SMIC à 1.900 euros et un salaire maximum de 9.500 euros au coefficient 880, ainsi qu'un relèvement de la **prime de quart (PQ)** et de la **prime d'ancienneté (PA)**, ces deux derniers points étant repris par toutes les organisations syndicales.

Réponse de l'UFIP : 0,3 % de relèvement des minis, et « rien d'autre » (notamment sur PA et PQ). Face au tollé général, l'UFIP a consenti à livrer sa position finale : +0,5 %, en nous rappelant qu'il fallait aussi penser aux actionnaires !! Comme aucune organisation syndicale n'était prête à signer un tel niveau, le président de l'UFIP a annoncé finalement un relèvement unilatéral des salaires minis de 0,3 %, avant de quitter la séance !

L'UFIP SE PERMET DE CLAQUER LA PORTE DES NEGOCIATIONS : UNE PREMIERE ! EST-CE LE RESULTAT DU MANQUE DE RAPPORT DE FORCES EXPRIMÉ DURANT LA NÉGOCIATION ?

PAS D'ACCORD UFIP 2016

DANS CES CONDITIONS, LA CGT A AVERTI LA CHAMBRE PATRONALE QU'UNE PÉRIODE DE MOUVEMENTS SOCIAUX DEVAIT MAINTENANT S'OUVRIRE DANS LES ENTREPRISES

LA PAROLE EST AUX SALARIÉS !